

## 1.

### Un constat difficile

L'Évangile n'a jamais d'autre point d'ancrage que notre réalité — sans quoi l'incarnation resterait lettre morte. C'est pourquoi le *Notre Père* fait état aussi bien de notre capacité de pardonner que de notre propension à juger : « Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, pardonne-nous nos offenses ! », et juste après, littéralement : « ne nous introduis pas dans la tentation ! »\*, désignant la tentation en général, mais surtout la tentation de ne pas pardonner et de juger. Jésus soupçonnait-il Dieu de nous tenter lui-même pour nous éprouver ? Non, mais il suffit de mettre le petit doigt dans l'engrenage du jugement, il suffit de *s'introduire* au royaume du « savoir » malveillant sur autrui pour en devenir esclave. En outre, c'est une propension si compulsive que, par la bouche du Christ, nous en appelons à Celui qui seul peut nous donner les moyens de la désamorcer : montre-nous comment ne pas *commencer* à juger, comment ne pas *entrer* au pays de la condamnation d'autrui, « ne nous *introduis* pas dans la tentation ! ».

---

\* Les traductions du grec et de l'hébreu sont, en règle générale, celles de l'auteur. Lorsque ce n'est pas le cas, il s'agit d'une traduction soit de la TOB (traduction œcuménique de la Bible), soit de A. Chouraqui (*La Bible*, Desclée, 1985).

Si Jésus a dit, un peu plus loin dans l'évangile de Matthieu : « Ne jugez pas afin que vous ne soyez pas jugés ! » (Mt 7,1), c'est que nous avons à prendre acte d'une propension à juger autrui difficile à repérer. Il s'agit d'une habitude mentale quasi instinctive : c'est souvent à notre insu que nous jugeons autrui et, après coup, que nous prenons conscience de l'avoir catalogué, caricaturé, condamné. Mais comment faire autrement ? Juger, en grec *krinein*, c'est discerner, évaluer, prendre parti, faire des choix : activité nécessaire à la vie, incontestablement ; activité de l'intelligence, sans laquelle nous ne ferions qu'obéir à nos instincts, aveuglément ; activité de l'esprit qui, par le silence et la prière, devient discernement dans l'Esprit. Cette nécessité de jauger les êtres et les choses induit une distance : nous ne sommes plus prisonniers de ces êtres et de ces choses, alors un choix devient possible ; la distance nous a rendus libres de juger, et quelle autonomisation pourrait faire l'économie de ce regard qui prend du recul pour juger ?

Cependant, Jésus ne parlait pas de cette faculté de juger qui nous est constitutive, ni du processus d'autonomisation qui ne va pas sans jugements péremptoires mais provisoires. Son exhortation n'est pas posée dans l'absolu. Car tout amour ne deviendrait-il pas suspect, puisqu'il s'y mêle toujours une distance salvatrice, et donc la possibilité d'un jugement malveillant ? Il y aurait là quelque chose de désespérant : ou bien on se refuserait à juger autrui, pour l'aimer sans restriction, avec le risque constant de tuer l'amour en n'étant pas soi-même ; ou bien on aimerait autrui dans l'altérité en exerçant sa faculté de juger, avec le risque constant de tuer l'amour en ne sortant pas de soi-même. Jésus posait son exhortation dans une optique très précise : non pas « ne jugez pas ! », mais « ne jugez pas *afin de ne pas être jugés !* ». Autrement dit, quand vous jugez, ne jugez pas d'une manière telle qu'à votre tour vous soyez jugés. La chose est explicitée en Mt 7,2 : « Oui, du jugement dont vous jugez vous serez

jugés ; de la mesure dont vous mesurez, il sera mesuré pour vous » (trad. A. Chouraqui).

Chez Luc, on pourrait croire que Jésus mettait en cause globalement notre faculté de juger : « Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés ! » Mais la suite indique qu'il parlait exclusivement de la manière mortifère de juger : « Ne condamnez pas et vous ne serez pas condamnés ! Déliez et vous serez déliés ! » (6,37). Il s'agit donc de la propension spontanée à éliminer autrui définitivement, à l' « exécuter ». En grec, *kri-nein*, « juger », aboutit à *katakrinein*, « condamner à mort, exécuter » : « Personne ne t'a exécutée ? » demandera Jésus à la femme adultère. Mais ils avaient déjà commencé à l'exécuter par leurs pensées et leurs paroles. Parce qu'on peut exécuter autrui autrement qu'à coups de pierres, en sauvant les apparences, Jésus assortissait sa recommandation de ne pas juger de l'apostrophe « *hupokrita* ! [hypo-crite !] » (Mt 7,5), « toi qui fais semblant », littéralement « toi qui récites ou déclames », ou « toi qui contrefais », « toi qui "sous-juges" » — on pourrait dire familièrement « toi qui juges par le petit bout de la lorgnett » !

Il est à noter que Jésus ne faisait appel ni aux impératifs moraux (c'est mal de juger autrui) ni aux affirmations spirituelles (Dieu seul a le droit de juger). Afin d'être entendu, il utilisait le levier de notre motivation profonde : ne jugez pas parce que c'est dans votre intérêt. C'est encore plus clair en inversant la phrase : pour que vous ne soyez pas jugés, ne jugez pas ! Tentait-il ainsi de réveiller en nous le désir de ne pas être discriminés, caricaturés, éliminés par autrui ? Mais ce désir n'a-t-il pas été étouffé depuis trop longtemps ? En effet, qui est plus vulnérable à la caricature, au jugement sans appel que le petit enfant ? Il suffit de penser aux ravages que provoquent dans une existence d'enfant des jugements péremptoirs d'adultes tels que « il fait un caprice ! elle joue la comédie ! ce sont des larmes de crocodile ! ».